

ANGRESSE

Bulletin municipal 2018

RÉALISATIONS

PROJETS EN COURS

LA VIE À ANGRESSE

LES ARTICLES DES ASSOCIATIONS

SERVICES SUR NOTRE COMMUNE

Sommaire

> PAGE 04

> PAGE 06

- Lotissement Guimont : comptes définitifs
- Logements locatifs sociaux
- L'église
- Maison Médicale
- Le terrain de tennis couvert
- Aménagements Route de Bénesse

> PAGE 09

- Dojo
- Construction local de la chasse et local communal
- Aire de jeux
- Route de Portets
- Lagroune

> PAGE 11

- Site Internet
- Cimetière : nouveau logiciel
- École
- ALSH
- L'ALSH grandit avec la commune
- La fête du sport
- Le Noël des enfants

28 février 2018

Il a fallu faire vite ce mercredi 28 février, pour profiter de l'élégance de notre village, paré d'un épais manteau blanc. De bonne heure, Angresse informait ses adhérents, via angresse.info, d'un concours de photos sur la Commune. L'enjeu était important : la plus belle photo devait illustrer ce bulletin municipal.

Alors un grand merci à tous les participants. Nous avons reçu de très belles photographies et le choix n'a pas été simple.

Nous ne pouvons vous donner le nom de l'auteur dont la photo a été retenue, car pour le moment, cette personne n'a pas répondu à notre mail de sollicitation. Toutes les photos sont visibles sur notre site Internet :

www.angresse.fr

Pour recevoir des informations ponctuelles sur la Commune, il vous suffit de venir inscrire votre e-mail à la Mairie.



Photo gagnante





> PAGE 17

> PAGE 15

> PAGE 25

- Jean Minster,
le Québec à vélo

> PAGE 26

- Rappel de
quelques règles
- Etat civil 2017
- Numéros utiles
- Carte d'Identité et
Pacs
- Les services sur
notre Commune

Le mot du Maire

Vous connaissez tous aujourd'hui notre volonté de maîtriser le développement démographique de la commune, le foncier et les finances pour pouvoir apporter de nouveaux services publics ou privés utiles aux Angressois.

C'est dans cet esprit que nous avons décidé de limiter la construction à trente nouveaux logements par an en moyenne, que nous avons créé un lotissement communal, agrandi l'école, ouvert une salle pour les assistantes maternelles, rénové la maison des associations (dont le nombre a quadruplé en quelques années), construit un tennis couvert, mis en location-gérance l'auberge des platanes, permis la construction de commerces route de Tyrosse, ou soutenu le projet commercial des serres (aujourd'hui suspendu à une décision de justice) par exemple. Je passe également rapidement sur l'aménagement et l'entretien des salles communales, la rénovation de l'église ou tout le travail réalisé autour des enfants de 3 à 10 dans le cadre du centre de loisirs ou des temps d'activités périscolaires.

Aujourd'hui, il nous reste à finaliser l'aménagement du quartier Lagroune et celui du futur collège, mais également le mini-dojō, le gymnase et le mur à gauche dont les travaux vont démarrer début 2019 pour une ouverture prévue en 2020, en même temps que le collège cité plus haut.

Vous le voyez, notre feuille de route est connue, nous la suivons.

Mais ce qui m'importe le plus, c'est que les habitants du village continuent à se sentir bien, à partager des moments de convivialité pendant les fêtes ou lors des manifestations ou activités programmées par nos nombreuses associations. Bref, que chacun développe un sentiment d'appartenance propre à notre village.

Force est de constater que c'est le cas. D'ailleurs, quand il s'agit de se mobiliser pour sauver nos Barthes, par exemple, beaucoup d'entre vous répondent présents.

Je crois d'ailleurs de plus en plus à l'importance de la mobilisation individuelle et collective, au-delà de la responsabilité des élus pour parvenir à avoir des résultats dans un contexte apaisé et constructif.

Lorsque je suis devenu maire, j'ai mis en avant l'importance d'embellir notre village pour que nous en soyons fiers et pour que nous nous y sentions bien.

Cela passait par une reconquête de nos espaces communs : la réalisation de pelouses arrosées, de parterres de fleurs, de placettes, de trottoirs et d'équipements ludiques. Aujourd'hui, alors que notre village a des moyens limités (tant en budget qu'en nombre d'employés), on peut dire qu'il évolue correctement et que de beaux progrès ont été enregistrés.

Sur ce sujet de l'embellissement, la commune a mis en place un règlement des clôtures il y a maintenant quelques années, qui n'est pas encore bien connu de tous et finalement peu respecté. Dans les dernières pages de ce bulletin, vous pourrez lire une première note pour vous sensibiliser. Dans les semaines qui viennent un inventaire exhaustif des clôtures va être réalisé par vos élus. Nous pourrons ainsi juger du volume exact des clôtures non conformes. L'idée est d'arriver, par la pédagogie et l'aide de la collectivité à continuer à améliorer le cadre de vie de tous les Angressois en améliorant la qualité visuelle de nos espaces communs.

 Arnaud Pinatel



Compte-rendu finances 2017

Afin d'améliorer la lisibilité de cet article, les chiffres présentés sont arrondis.

Fonctionnement :

Angresse est une Commune « vivante », qui évolue. Nos dépenses de fonctionnement ont augmenté, mais ce n'est pas une surprise. Qui dit nouvelle école, nouveau lotissement, dit

aussi plus de dépenses au niveau des assurances, de l'éclairage, du chauffage, de l'entretien, du travail supplémentaire pour nos agents. Cependant, nous restons vigilants sur toutes nos dépenses.

Nos recettes de fonctionnement bénéficient d'un apport de 600 000 Eu-

ros du budget annexe « Lotissement Guimont » et 130 000 Euros du budget annexe « Zone artisanale Tuquet III ».

Etat d'endettement de la Commune : Au 31/12/17 le montant total des emprunts de la commune était de 1 109 976 Euros, ce qui représente 625 Euros par habitant.

FONCTIONNEMENT

Recettes	2016	2017
Atténuations de charges	15 525	11 610
Produits des services, domaine et ventes diverses	33 539	48 567
Impôts et taxes	934 894	1 070 961
Dotations, subventions et participations	244 293	259 588
Autres produits de gestion courante	51 929	794 966
Produits financiers	10	9
Produits exceptionnels	139 046	47 264
Report excédent fonctionnement N-1	48 117	0
Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 014	2 227
Totaux	1 495 367	2 235 193

Dépenses	2016	2017
Charges à caractère général	245 905	276 892
Charges de personnel et frais assimilés	487 523	533 809
Autres charges de gestion courante	147 921	148 684
Charges financières	43 563	39 359
Charges exceptionnelles	0	500
Opérations d'ordre de transfert entre sections	205 095	88 160
Totaux	1 130 007	1 087 404
Résultat de fonctionnement	365 360	1 147 789

Fiscalité : des nouveautés en 2018 sur votre taxe d'habitation

■ Qu'est-ce que la Taxe d'Habitation ?
La taxe d'habitation est un impôt perçu au profit des collectivités locales. Le taux d'imposition est voté par les collectivités Territoriales en fonction des valeurs locatives des habitations. Comme ces valeurs locatives n'ont pas été révisées depuis les années 70, il y a de fortes disparités entre les communes.

Votre taxe d'habitation dépend également des caractéristiques du local imposable (dimension, niveau de confort...) et de votre situation personnelle (vos revenus, la composition de votre foyer...) au 1er janvier de l'année d'imposition.

La commune, la communauté de communes et le département lèvent cet impôt.

■ À quoi sert la taxe habitation ?
C'est une recette de fonctionnement. Elle permet à la Commune de payer

ses charges. Le montant de taxe d'habitation perçu par la commune d'Angresse en 2017 est de 365 000 € soit 185 euros par habitant ce qui représente près de 30 % de nos recettes réelles de fonctionnement.

■ Comment sont utilisées ces recettes de fonctionnement ?
La commune possède des bâtiments (mairie, écoles, dépôt communal, maison des associations...). Ces bâtiments nécessitent :
- une assurance



Investissement :

Angresse est une commune qui grandit. Notre volonté de ne pas voir notre village se transformer en cité dortoir nous amène à investir. C'est également ainsi que nous participons au développement économique local

Nos dépenses d'investissement sont tout de même inférieures à l'année

dernière, puisqu'en 2016 nous avons construit le nouveau groupe scolaire. Le gros chantier de cette année 2017 a été le tennis couvert (un article lui est consacré dans ce bulletin), mais nous avons également effectué des travaux à la maison médicale, à l'église, remise aux normes électricité et gaz aux Platanes, aménagements au cimetière, route de Bénesse, enfouissement de réseaux au quartier Lagroune, mais

aussi, achat de matériel pour le travail sur la voirie et espaces verts, renouvellement d'outils informatiques...

Quant à nos recettes d'investissement, elles sont inférieures à ce que nous avons budgétisé, car nous sommes encore dans l'attente de subventions, notamment pour la construction de l'école.

 Murielle Poudenx

INVESTISSEMENT

Recettes	2016	2017
Dotations, fonds divers et réserves	427 077	499 254
Subventions d'investissement reçues	396 845	142 162
Emprunts et dettes assimilés	1 800	500
Report excédent investissement N-1	345 968	0
Opérations d'ordre de transfert entre sections	205 095	88 160
Opérations patrimoniales	0	680 000
Totaux	1 376 785	1 410 076
Dépenses	2016	2017
Emprunts et dettes assimilés	116 076	255 672
Immobilisations incorporelles	10 238	41 210
Subventions d'équipements versées	47 959	75 112
Immobilisations corporelles	1 472 165	572 613
Immobilisations en cours	0	7 801
Report déficit N-1		297 666
Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 014	2 227
Opérations patrimoniales	0	680 000
Totaux	1 674 451	1 932 301
Résultat d'investissement	- 297 665	- 522 224
Résultats cumulés (fonctionnement + investissement)	67 695	625 564

- la fourniture d'eau, d'électricité, de gaz
- un entretien régulier

Toutes ces dépenses sont réglées grâce à nos recettes de fonctionnement dont la taxe d'habitation fait partie.

La commune **emploie plusieurs agents** : quatre personnes à la voirie, trois personnes à la mairie, et neuf personnes au groupe scolaire et Alsh. Les salaires et charges de nos agents sont également des dépenses de fonctionnement.

Ces agents ont besoin de fournitures

pour travailler (fournitures de bureau, produits d'entretien, carburant pour les véhicules et tondeuses...) et de matériel (entretien des véhicules, mise à jour des logiciels, vêtements de travail)... encore des dépenses de fonctionnement.

Pour que notre village vive, nous aidons nos associations en leur attribuant des subventions, ainsi qu'à la coopérative scolaire, pour permettre aux enfants de participer à quelques sorties... toujours des dépenses de fonctionnement !

Cet impôt va progressivement disparaître. Dès cette année, certains d'entre vous seront exonérés d'une partie. Cela constitue certainement une bonne nouvelle pour les personnes concernées. Encore faut-il que les communes, notamment les moins bien dotées comme Angresse, continuent à percevoir les fonds nécessaires à leur fonctionnement.

En ce sens, la fin programmée de la taxe d'habitation pour les communes est un motif d'inquiétude.

Lotissement Guimont : comptes définitifs

Le budget annexe « Lotissement Guimont »

Le lotissement Guimont étant achevé, le budget clos, et comme promis l'année dernière, en voici le compte-rendu financier.

Pour rappel, le terrain de Monsieur Guimont a été acheté par la Com-

mune, par le biais de l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local)

L'objectif principal de cet établissement est de constituer des réserves foncières ou immobilières en prévision des actions ou opérations d'aménagement. D'un point de vue pratique, Landes Foncier fait l'acquisition et gère du patrimoine foncier pour le compte

des communautés de communes ou des communes adhérentes.

L'EPFL a réglé la totalité du terrain à Monsieur Guimont en 2008. La commune a pu échelonner les paiements en reversant à l'EPFL 15 660 Euros en 2010, et 172 000 Euros en 2018.

Le montant total des dépenses réalisées pour la création de ce lotissement s'élève à 554 272 Euros.

La totalité des lots a été vendue en 2016 et 2017. Le montant total des recettes est de 1 395 686 Euros (30 % en dessous des prix du marché).

Ce budget annexe nous a permis de reverser au budget principal de la Commune, 600 000 Euros en 2017 plus 241 414 Euros lors de la clôture de ce budget (Conseil municipal du 06/03/2018).

Les marges de manœuvre ont permis de financer une partie de l'agrandissement de l'école et de la création du tennis couvert.



Logements locatifs sociaux

Les 24 terrains du lotissement communal Guimont sont aujourd'hui quasiment tous construits.

La municipalité a souhaité qu'un dernier terrain soit alloué à des logements plus petits et en locatif.

Ainsi, après un appel à projet, c'est la société Clairisienne qui a été choisie pour construire un petit collectif de 9 logements (6 T2 et 3 T3) en habitation à loyers modérés.

Les travaux sont quasiment terminés et la commission d'attribution doit se réunir dans les semaines qui viennent afin de procéder au choix des locataires.

Tout ceci s'inscrit dans le cadre du programme local de l'habitat qui prévoit de limiter les constructions à 30 par an en moyenne et de diversifier le parc de logements pour permettre à tout type de foyer de vivre sur la commune.





L'église

La dernière tranche de travaux extérieurs de rénovation de l'église a été terminée au mois de juin.

L'enduit de couleur ocre a redonné belle allure à notre église dont le chœur a été construit au XII siècle et le reste du bâtiment date du XV siècle.

L'éclairage intérieur a été modifié ; les spots orientés vers le plafond nous donnent une ambiance lumineuse.

Afin de consolider l'ensemble de l'édifice nous avons entrepris les travaux à l'intérieur ; la nef a été mise à nu ; un enduit à la chaux a fait ressortir les pierres anciennes qui nous montrent que notre église a subi de nombreuses modifications au fil du temps.

Puis viendra le moment de la rénovation du chœur pour finir par la peinture.



 Patrick Boulon

Maison Médicale




En 2013, suite à l'inauguration de la maison médicale, infirmières, médecins généralistes, masseurs kinésithérapeute, et psychothérapeute prenaient leur fonction.

Un troisième médecin, proche de la retraite, exerce sur la Commune. Tous ont du travail, et on n'imaginait pas perdre un médecin, faute de locaux.

Pour cette raison, nous avons effectué sur le deuxième semestre 2017, quelques travaux dans la maison médicale, afin d'y créer une nouvelle salle de consultation.

Ainsi, suite au départ à la retraite du Docteur Luquet, le Docteur Sylvie CELBERT TRAN-DHIN a pu rejoindre l'équipe déjà en place. Nous lui souhaitons la bienvenue.

 Patrice Hourdillé
Joël Cantin

Le terrain de tennis couvert

Que l'on vienne de Capbreton ou Bénèze, on remarque cet ouvrage imposant mais discret qui s'est déjà intégré à notre environnement familial.

Il sépare le cimetière, lieu de calme et de recueillement, de la plaine des sports, avec les cris des enfants, leurs rires et leur vitalité. Il inspire tout à la fois la sobriété et la modernité.

Le parement gris bronze strié horizontalement surmonté d'une toiture à 4 pans et faible pente adoucit la stature monumentale de la construction ; un bandeau couleur opale assure l'éclairage naturel de la salle tout en apportant un élément de contraste.



L'intérieur est au contraire coloré et chaleureux ; la partie extérieure du terrain est verte pour s'harmoniser avec celle des autres terrains ; l'intérieur est bleu, couleur courante dans le tennis moderne et qui plait aux enfants. La finition intérieure des murs est en

aggloméré de bois, matériau simple, naturel, chaud et limitant le bruit et l'écho.

Pour le jeu en soirée ou par temps gris, une série de 10 projecteurs éclaire parfaitement la salle.

Le club house forme un appendice discret côté Sud ; son aménagement intérieur (w-c, douche, salle d'eau handicapés, vestiaires, coin bureau, coin cuisine, pièce de réception) devra être réalisé par les membres du club d'ici cet été.

L'accès au terrain et au club house se fait à partir du parking de l'impasse de la closerie, comme pour l'ensemble du club, puis longe le côté sud des terrains extérieurs, pour aboutir à une petite aire couverte d'un auvent abritant l'entrée du club house et celle de la salle.

Les divers déboires, administratifs, techniques et climatiques, que nous avons connus dans le cadre de la réalisation de ce projet sont déjà presque oubliés ; à l'aube de son inauguration, les enfants, joueurs et autres membres de la commune peuvent se réjouir de disposer de cette salle indispensable et belle.

 Jean-Michel Dagnan



Aménagements Route de Bénèze

L'une de nos priorités, attendue par de nombreux habitants de la commune, est la sécurisation des voies principales de circulations.

Après celle de Tyrosse, la route de Bénèze a été réaménagée en trois phases :

- Construction d'un cheminement doux permettant un accès sécurisé au centre bourg pour les piétons, vélos et poussettes

- Mise en place de trois plateaux surélevés réduisant la vitesse sur cette voie

- Eclairage par LED des trois ralentisseurs

Le projet est maintenant terminé.

 Jean-Pierre Dupin



Dojo



Les travaux d'aménagement d'un local communal brut en dojo ont démarré. Ce local a été négocié par la commune dans la résidence HERRETERA, nouvelle construction située près de la mairie. Cet espace sportif sera donc ouvert à la pratique du judo, mais il pourra également être utilisé par d'autres sports tels que l'escrime et la gymnastique, qui d'ordinaire se déroulaient dans la salle des fêtes. Ce local permettra aux sportifs d'être accueillis dans des conditions plus satisfaisantes qu'actuellement, en mettant à leur disposition des vestiaires et des douches.

Cet espace sportif sera opérationnel pour le 3^{ème} trimestre 2018.

✍ Elisabeth Martine
Sylvie Rouillet

Construction local de la chasse et local communal

Depuis de nombreux mois, la commune et l'ACCA (association communale de chasse agréée) d'Angresse projettent la construction d'une maison de la chasse permettant la conservation de la venaison dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

La commune a, dans le même temps, un besoin de stockage supplémentaire pour du gros matériel ne servant que

ponctuellement comme par exemple l'estrade couverte.

La décision a donc été prise de construire un local en deux parties sur un terrain du lotissement les Tuquets. Une partie servira pour les besoins de la commune et l'autre pour la maison de la chasse. Le budget alloué est de 100 000 Euros.

Comme lors des travaux de la maison des associations, les aménagements intérieurs de la partie réservée à l'ACCA seront réalisés par les chasseurs, la commune fournissant les matériaux. La livraison du local est prévue courant 2018.

✍ Philippe Sardeluc
Jean-Pierre Dupin

Aire de jeux

La petite bête...

L'aire de jeux est un lieu de distraction pour les enfants, mais aussi un lieu de rencontre pour eux et pour les parents. Le conseil municipal souhaite diversifier les jeux proposés aux enfants sur notre commune.

Pour ce faire, une petite bête rouge à pois noirs arrivera à côté de l'aire de jeux dès le printemps.

Cette petite bête mesurera 3,56 m et sera réservée aux enfants de deux à dix ans.

Et pour que la petite bête ne se sente pas seule, il y aura également une nouvelle structure où les 6-12 ans pourront jouer aux « petits singes ».

✍ Virginie Jungen



Route de Portets

La route de Portets est une voie de desserte reliant la RD133 en provenance de Capbreton et la RD 465 en direction de Bénése-Mareme.

Cette voie communale supporte un trafic bien supérieur à sa destination, en raison de sa fonction de raccourci entre les deux routes départementales. Les vitesses adoptées sont en moyenne assez élevées.

La municipalité a demandé un traitement sécuritaire sur cette voie pour apaiser les vitesses et diminuer les trafics de transits non concernés par la desserte locale.

La solution préconisée par le service voirie de Macs, compétent en la matière, est l'aménagement de 2 chicanes sur cette route qui devrait limiter physiquement les vitesses pratiquées et ne plus être un itinéraire malin et déplacer les trafics vers les RD à proximité. Après avoir testé pendant plusieurs mois l'efficacité des chicanes, par la pose de plots amovibles, les travaux définitifs devraient être réalisés, par les services de Macs, avant le mois de mai 2018.

 Philippe Sardeluc



Lagroune

Réaménagement global du quartier de Lagroune, des routes de Seignosse du Vignau et de Soorts.

La phase expérimentale débutée fin 2016 modifiant les sens de circulation du quartier de Lagroune s'est avérée concluante.

Ainsi il a été convenu d'étendre le périmètre d'étude et d'aménagement aux routes du Vignau de Seignosse et de Soorts, afin de repenser globalement ce quartier situé en plein centre bourg. Ce projet d'ensemble a deux objectifs majeurs :

- faire respecter les vitesses autorisées en agglomération et
- développer des continuités piétonnes sécurisées et accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Les travaux qui devraient débuter avant l'été se dérouleront comme suit :

- Aménager des zones de stationnement
- Réaménager, si nécessaire les carrefours ou les accès aux habitations
- Réaliser une continuité piétonne sécurisée et accessible le long de chaque voie afin de rallier le centre bourg
- Refaire le réseau pluvial des routes de la Fontaine, Lagroune et de Seignosse ; Coût total estimé 400 000 euros HT.



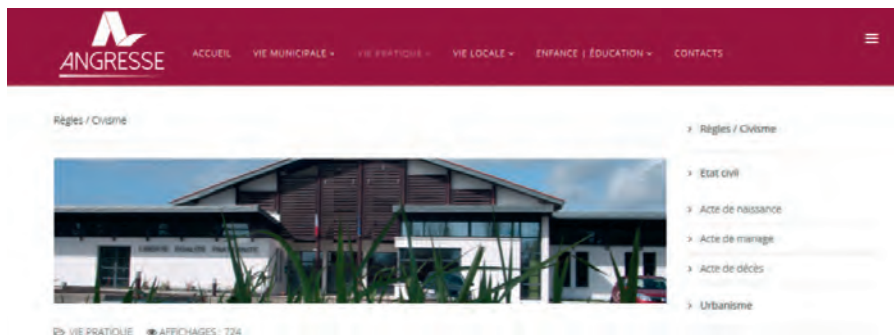
 Cécile Crochet

Site Internet

Après l'adoption d'une charte graphique remaniée et d'un nouveau logo en fin d'année 2016, l'année 2017 aura vu la naissance de la première version du site Internet de la municipalité. Fruit d'un long travail interne et conçu techniquement par les services de MACS, il correspond à ce que l'on attend d'un site institutionnel, à savoir un lieu facilement accessible et centralisant les informations nécessaires aux administrés.

Ce site, chaînon qui restait manquant jusqu'ici, permet aux Habitants d'Angresse et aux visiteurs extérieurs d'avoir des informations pratiques utiles à la vie dans la commune. Vous y retrouverez donc des renseignements sur la vie du Conseil Municipal, l'urbanisme, des formulaires d'inscriptions (école, centre de loisirs), des informations pratiques quant aux différentes démarches administratives, des liens vers les partenaires institutionnels de la commune ainsi que tous les événements et actualités des nombreuses associations de notre territoire.

Côté graphisme, le site se veut aussi sobre que clair. Il s'inscrit dans la



modernité tout en affirmant le caractère institutionnel de la mairie. Tout comme le logo, il offre une identité épurée et efficace. Côté couleurs, le choix s'est porté sur une dominante de blanc, des polices d'écriture en gris et un bandeau de couleur.

Bien entendu, ce site n'est pas figé et des évolutions verront prochainement le jour. Outre la mise en place de plannings facilement accessibles pour la visualisation de la disponibilité des salles, le site se substituera prochainement à Angresse Infos pour devenir

l'élément central de la communication de la municipalité par le biais d'envois de mails directement depuis le site. Enfin, une partie non visible, mais importante pour les activités des services, sera la mise en place d'accès réservés pour les agents et la mise en place de processus de travail simplifiés.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à vous rendre à cette adresse :

www.angresse.fr

✍ *Michaël Costy*

Cimetière : nouveau logiciel

La Commune se modernise : nous travaillons depuis pas mal d'années sur informatique, nous venons de réaliser un site Internet, et le cimetière n'échappe pas au numérique : en effet, Angresse vient de s'équiper d'un logiciel spécifique à la gestion des cimetières.

Jusqu'à maintenant la gestion du cimetière était faite sur la base d'un plan papier ancien. La recherche et la mise à jour des données est donc très fastidieuse et peut impliquer des carences d'informations.

L'informatisation de la gestion du cimetière permet non seulement de fiabiliser les informations recensées mais



aussi d'accéder à l'information souhaitée de manière quasi immédiate. La mémoire des informations du cimetière ne sera plus tributaire d'une personne mais simplement de la bonne sauvegarde des données enregistrées.

Mais avant de parvenir à ce résultat, les noms de tous les occupants doivent être connus et saisis dans le logiciel. Et pour cela, il est possible que dans les mois qui viennent nous fassions appel à certains d'entre vous.

L'ALSH grandit avec la commune

En 2017, l'alsh continue de grandir et d'évoluer. Avec une fréquentation en hausse sur les mercredis et les vacances scolaires, l'accueil de loisirs reflète bien le dynamisme démographique de la commune.

Afin de répondre au mieux aux ambitions du projet éducatif de la ville d'Angresse, l'équipe d'animation a su s'appuyer sur le réseau MACS et l'association des Francas des Landes.

Ainsi, de nombreuses actions et séjours ont pu être mis en place (rencontres inter centres, intervenants extérieurs, séjours).

Dans la continuité de l'année 2016, des séjours ont été proposés aux enfants :

■ MACS EXPRESS du 11 au 13 juillet
8-11 ans

(Vélo itinérant Capbreton, Seignosse, Soustons, parc aquatique, visite pôle culinaire, initiation hip hop)

■ RDV en terre inconnue du 20 au 21 juillet

Découverte de la fabrication du miel, équitation

■ camps à st Perdon du 25 au 27 juillet
4-6 ans

(Découverte de la pratique artistique, spectacle)

■ Catamaran du 16 au 18 Août à Soustons 7-9 ans

En 2018, un nouveau « cycle » va débuter. En effet la réécriture du Projet Educatif de Territoire (PEDT) va être l'occasion de mobiliser élus, familles, acteurs éducatifs et enfants pour que les petits Angressois et Angressois

puissent évoluer et grandir dans les meilleures conditions au sein de notre commune.

2 - Accompagnement et soutien des initiatives des jeunes de 16 à 25 ans

Cette année, en partenariat avec la région Nouvelle Aquitaine (dispositif destin'action) et la CAF (dispositif landes imagin'action),

Nous proposons à tous les jeunes de la commune qui ont des idées, des envies ou tout simplement le souhait de partir en vacances un accompagnement méthodologique, technique et financier.

N'hésitez pas à diffuser cette information très largement autour de vous.



Changement à l'ALSH

Changement de direction à l'accueil de loisirs.

Sylvain Matabos occupait le poste de directeur du centre de loisirs depuis janvier 2016.

En juin 2017, il a brillamment réussi un concours organisé par le ministère de la justice. Depuis le mois de septembre il est donc détaché de son poste pour suivre la formation d'éducateur de protection judiciaire de la jeunesse.

Cette formation étant sur deux ans nous avons dû procéder au recrutement d'un nouveau directeur.

Mathieu Profault qui est avec nous pour au moins deux ans est arrivé le 1er septembre pour une rentrée scolaire le 04. Il a dû rapidement se mettre au courant des dossiers en cours, et de notre mode de fonctionnement. Depuis, il s'est investi sur divers « chantiers » de grande ampleur : mise en place de nouveaux moyens de

paiements pour l'alsh (prochainement, vous pourrez régler vos factures par prélèvements ou cartes bancaires) ; participation active au groupe de travail sur les rythmes scolaires pour la prochaine rentrée ; écriture du nouveau PEDT, etc.

Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'il se plaira à Angresse.

 Le Conseil Municipal

École



Pour cette rentrée 2017-2018, les effectifs de l'école étaient de : 212 élèves au total (78 élèves en maternelle et 134 élèves en élémentaire). Les horaires d'apprentissage pour les enfants sont les suivants : pour les classes élémentaires de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 15h30. Pour les classes maternelles de 8h45 à 11h45 et de 14h00 à 16h15 (voir détail dans le précédent bulletin).

Suite aux annonces faites par le gouvernement d'un possible retour à la semaine de 4 jours, un comité de pilotage composé d'enseignants, de parents élus au conseil d'école et de représentants de la commune a été mis en place.

Une consultation a été lancée pour connaître les attentes des parents concernés par ces différents rythmes. Cette consultation proposait 3 organisations différentes :

- 4.5 jours par semaine (organisation actuelle avec maintien des TAP)
- 4 jours par semaine (avec ouverture de l'alsh le mercredi toute la journée et fin des TAP)
- 4.5 jours pour l'école primaire et 4 jours pour l'école maternelle.

Le résultat de la consultation indique que la majorité des parents souhaite

rester sur l'organisation actuelle.

La Commune suit le choix des parents et ne demande pas de dérogation à l'inspecteur d'académie pour un retour à la semaine des 4 jours.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant ce dossier sur notre site internet www.angresse.fr

✍ *Christine Suhubiette
Murielle Poudenx*



La fête du sport et Forum des Associations

Le 9 septembre 2017 tout était bien calé pour cette nouvelle édition de la fête du sport.

Seule la météo était le point imprévisible de cette journée. Hélas les jours précédents ont été très pluvieux et la météo n'annonçait pas d'amélioration pour ce samedi. C'est donc avec beaucoup de regret et en concertation avec les associations concernées que nous

avons décidé d'annuler cette manifestation.

Cette année, en cas de pluie nous aurons la solution de nous replier sous le terrain de tennis couvert.

À la demande des autres associations un forum des associations sera organisé à cette même date.

Si le temps le permet nous reconduirons la fête du sport et parallèlement le forum des associations et si la météo nous fait encore faux bon les associations sportives se joindront aux autres associations de la commune.

Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 8 septembre 2018.

Le Noël des enfants

Le Noël des enfants d'Angresse, organisé par la Commune en collaboration avec l'AAPE a eu lieu le dimanche 17/12/17.



Depuis quelques années, les enfants assistaient à un spectacle interactif théâtral.

Cette année, changement de formule : des structures gonflables ont été ins-

tallées dans la salle des fêtes et sur le parking, au grand bonheur des tout petits et des plus grands qui ont pu s'en donner à cœur joie, mais également se régaler de barbes à papa et se faire maquiller par une professionnelle. En milieu d'après-midi bien sûr, le Père Noël fit son apparition et distribua les bonbons offerts par Monsieur le Maire et mis en poches par ses petits lutins.

Tout au long de l'après-midi, l'AAPE était présente pour vendre boissons et gâteaux faits par les parents d'élèves.

✉ Sabine Brun

Téléthon

Le téléthon 2017 n'aura pas été un bon cru malgré les efforts des organisateurs; nous regrettons fortement l'absence de certaines associations qui ont boudé nos réunions ainsi que la participation à cette journée qui se veut solidaire.

Le temps bien sûr n'était pas clément ce jour-là et l'actualité ne nous a pas aidés non plus.

Mais nous tenons à remercier vivement Monsieur le Maire et le conseil municipal pour leur généreuse participation ainsi que le comité des fêtes qui nous a encore régalez avec une excellente garbure.

Un grand merci à tous les généreux donateurs: grâce à eux, nous avons pu adresser au Téléthon un chèque de 2141,70 euros.



Toujours très motivés, nous vous donnons rendez-vous pour le 8 décembre prochain.

✉ L'équipe organisatrice,



Le club des 3A

Notre club des 3 A, situé derrière la mairie vous accueille tous les mardi et vendredi après-midi pour partager divers jeux: belote, manille, scrabble, rami, rumikub, triomino etc...

Vous, les retraités qui trouvez le temps long, venez nous rejoindre; Vous partagerez également la collation offerte ces jours-là, moment de convivialité où tout le monde se raconte tout et rien mais c'est toujours très animé.

L'adhésion au club n'est que de 15 euros pour l'année.

Vous pourrez également participer à l'initiation à l'informatique tous les lundi et mercredi matin (sauf vacances), sessions animées par Dominique et Lulu.

D'autres animations ou sorties sont programmées une fois par mois et pour 2018, vous pourrez entre autre vous joindre à nous pour une sortie de 3 jours à la Rochelle et une autre d'une journée à Navarrenx
Téléphone du club:
05 58 43 56 08
de Jeanine: 05 58 43 63 23

Bien amicalement à tous,

Le bureau,



L'AAPE

En cette année 2018, l'AAPE ou Association Autonome des Parents d'Elèves, continue son investissement dans la vie communale. En organisant diverses manifestations, tout au long de l'année scolaire, l'association anime et finance les sorties et activités des enfants de l'école Jean Cazenave. Cette année encore l'association, grâce à votre participation, reversera plus de 6000 € pour permettre aux enfants de primaire de partir à Toulouse et Carcassonne. A cette somme vient s'ajouter environ 1500 € qui ont permis la location de cinq bus pour la journée passée au domaine de la Marquèze en fin d'année scolaire.

sont venus nous prêter main forte lors des manifestations, que ce soit pour leur aide, les montages / démontages hebdomadaires du chapiteau ou les « coups de main » imprévus. Nous remercions aussi la mairie d'Angresse et les employés communaux pour leur soutien avant, pendant et après les événements. Nous n'oublions pas, non plus, les enseignants pour l'organisation de la troisième édition du Trail de l'Ecole Buissonnière. Enfin, nous remercions tous ceux qui participent à ces moments qui, nous l'espérons, vous font plaisir autant qu'aux enfants. Cette année, les manifestations organisées seront :



L'année 2017 aura été faite de hauts et de bas. Rythmée aux sons des rires des enfants lors du défilé et du goûter du Carnaval en mars (dont le repas a dû être annulé faute de participants) et du goûter d'Halloween. Marquée par une météo capricieuse et la pluie du 1er mai ayant fait craindre le pire pour la tenue du traditionnel vide grenier, source de revenus importants pour l'association. Cette même météo qui n'aura pas épargné le repas de fin d'année dans la cour de l'école. Fort heureusement, grâce à un état d'esprit toujours au beau fixe et à la Banda Esperanza, cette fête restera un moment fort en termes de convivialité, de partage et de bonne ambiance.

Nous tenons d'ailleurs à remercier chaleureusement celles et ceux qui

- Samedi 10 mars : après midi Carnaval, suivi de la retransmission du match France/Angleterre et d'un apéro-tapas
- Mardi 1er mai : vide-grenier devant la mairie
- Vendredi 29 juin : Fête de l'école

L'association fonctionnant grâce aux bénévoles et certains membres souhaitant se mettre en retrait à la fin de l'année, toutes les bonnes volontés et idées novatrices sont les bienvenues. N'hésitez pas à contacter l'association via Facebook (aape Angresse) ou par mail (aapeangresse@gmail.com). Venez vous joindre à nous lors des manifestations. L'objectif est clair : rendre nos enfants heureux tout en profitant de moments conviviaux.

Les Bénévoles de l'AAPE

ACCA

La chasse, et les chasseurs, on en entend parler fréquemment, et pas toujours en bien. Pourtant les chasseurs sont utiles sur votre commune car ils participent à l'équilibre agro-sylvo-cy-négétique.

En effet lors des battues, qu'ils organisent, ils régulent le grand gibier et en particulier les sangliers dont la population ne cesse d'exploser.

Il est bon de rappeler que ce sont les chasseurs qui payent à eux seuls les dégâts occasionnés par le grand gibier sur les cultures.



Que se passera-t-il lorsque les chasseurs ne pourront plus payer ?

En attendant nous poursuivons notre rôle d'utilité publique en organisant toujours plus de battues afin de contenir au maximum l'extension de la population de sanglier.

Les battues ont mauvaise réputation, on les dits dangereuses, cela peut s'avérer vrai lorsque l'on enfreint les règles de sécurité et de prudence.

Or la prudence c'est l'affaire de tous, et on se doit de partager la forêt intelligemment.

Nous si on se déguise en orange fluo le WE, ce n'est pas pour faire beau, mais pour être bien visible.

Alors lorsque vous vous promenez en forêt merci de respecter vous aussi les règles de sécurité en ne restant pas dans les zones où une battue est en

cours et surtout soyez visible, le fluo ne tue pas, bien au contraire il peut sauver.

Mais la chasse ce n'est pas que les battues, c'est aussi des bonnes journées conviviales dans la nature à ramasser les déchets et entretenir les milieux perdus.



C'est ainsi qu'en avril 2017 nous avons nettoyé, sur plus d'un kilomètre, les berges du Monbardon pour le grand plaisir des randonneurs.

Enfin, notre vieux local va être déplacé dans un bâtiment communal à la zone du Tuquet mais les travaux d'aménagement d'intérieur seront réalisés par les chasseurs. Nous aurons besoin d'huile de coude et les volontaires seront les bienvenus.

Le repas communal aura lieu le samedi 17 février 2018 avec cette année du sanglier à la carte...



A.D.A.M.A.I.D.

A.D.A.M.A.I.D. Association Des Assistantes Maternelles Agréées Inter Départementale Elle regroupe



des A.M.A. (Assistantes Maternelles Agréées) en leur proposant une aide administrative (contrat de travail, déclaration d'impôts, etc...) et un soutien pour établir leurs contrats de garde d'enfants et autres calculs.

Nous faisons partie de la C.C.P.D. Commission Consultative Paritaire Départementale. Cette commission est constituée de membres représentants le département, d'A.M.A. et d'Assistants Familiaux, élus pour 6 ans, qui statuent sur les retraits, les non-renouvellements et les apports de restriction au contenu des agréments.

Diverses braderies sont organisées dans l'année ainsi qu'un goûter de Noël avec spectacle.

Ce Noël 2017, le Père Noël est venu distribuer des cadeaux aux 77 enfants présents, et ceux-ci accompagnés de leurs parents ont pu assister à l'aventure de Noël de Yaya la petite poule (Compagnie CETO).

Manifestations 2018 :

Braderie printemps/été le 29 avril,

Braderie automne/hiver le 18 novembre,

Arbre de Noël (réservé aux adhérentes) le 09 décembre.

Notre association est ouverte à toutes les A.M.A. du département des Landes et limitrophes.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Mme DUPIN au 05 58 43 95 30 ou en envoyant un courriel à :

adamaidlandes@gmail.com

Page facebook : ADAMAID





Comité des Fêtes

En 2017, le Comité Des Fêtes entraîné par Theo et Jean a assuré avec succès les différentes manifestations qui font vivre notre commune (Garbure, Soirée irlandaise, Braderie, Omelette de Pâques, Mayade, Fête de la musique, Tournée des bouquets, Soirées...)

Nous retiendrons que nos fêtes, qui ont pu compter un quatrième jour cette année, sont une véritable réussite, et attiré de plus en plus de monde. Plus de 2000 repas servis sur 3 jours (Soirée tapas, entrecotinaide, Moules frites).

Vous pouvez visionner les images des fêtes d'Angresse 2017 sur la chaine YouTube TV Landes

Pour 2018, nous souhaitons rester fidèles, à ce que représente le comité : la bonne humeur, le partage et la convivialité.

Une présidence qui se rajeunit encore cette année : Jean PARACHOU quitte la présidence laissant donc la place au trio, Théo SUHUBIETTE qui entame sa dernière année et prend sous son aile les deux innocents Pierre Delpuech et Romain Cantin qui seront accompagnés d'un bureau motivé ce qui est de bon augure.

Nous voulons pérenniser ce qui plait et proposer des nouveautés.

Il est très important pour nous, de créer une vraie dynamique autour de cette association.

Nous remercions sincèrement tous les bénévoles, les artisans, les commerciaux, la municipalité et tous ceux qui participent de quelque manière à la vie de notre association.

L'année 2018 a débuté de la plus mauvaise des manières, avec la tragique disparition d'un membre capital tant par ses connaissances que par ses participations aux manifestations. Toujours souriant et joyeux, Remi laisse derrière lui un grand vide que seul le temps pourra combler, le comité n'oubliera pas cet homme important et aimé de tous dans la commune.

Adishatz Remi

Fêtes 2018 13/14/15 Juillet



Mayade

Les Mayades sont l'occasion de mettre à l'honneur les jeunes de la commune au cours de leur 19e année.

C'est également l'occasion pour eux de montrer qu'ils sont capables d'organiser un événement, et de prendre des responsabilités.

Cette année, en plus du traditionnel bal de la mayade, nos Mayés, avec l'appui de leurs aînés du comité des fêtes, ont organisé un tournoi de foot dans l'après-midi. Des jeunes des communes voisines ont pu venir se mesurer

aux Angressois. Ce fut un bel après-midi qui se déroula dans une ambiance très « bon enfant ». Le lendemain, tous (ou presque) étaient présents pour nettoyer le local du comité des fêtes, le parvis d'Amaniou et les alentours et faire les comptes.

Le bal attira pas moins de 447 personnes, et le bénéfice leur a permis de s'organiser un petit week-end.

Bravo et merci à tous....

Les heureux parrain et marraine





Anglisse

L'association Anglisse, créée en 2012, est une Association ayant pour objet de développer l'initiation et la découverte des sports de Glisse sur la commune d'Angresse et celles environnantes, tout au long de l'année et des saisons.

Cette association est ouverte aux familles, enfants et adultes désireux de découvrir le ski, snowboard, surf, bodysurf, Stand Up Paddle, Pirogues Hawaïennes, Wakeboard et Ski Nautique, en groupe et profiter de tarifs associatifs négociés.

Cette Saison hiver, nous vous proposons les dates de sorties et les tarifs suivants sur les forfaits, les locations de matériel et le trajet en bus collectif.

Un week-end complet de ski est prévu à la Pierre Saint Martin les 24 et 25 mars. Pour toute info contact par email à assoanglisse@gmail.com

Association des Randonneurs d'Angresse

L'Association des Randonneurs d'Angresse dont le nombre d'adhérents ne cesse de croître, se porte bien. En témoigne le nombre de marcheurs qui, à chaque sortie hebdomadaire, se plaisent à se retrouver pour partir à la découverte de la nature (forêt, montagne, marais) dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les sorties restaurant et autres manifestations extra-sportives rencontrent également un vif succès auprès des adhérents.

Les personnes qui désirent rejoindre l'association peuvent obtenir tous les contacts et renseignements sur le site ARA. <https://sites.google.com/site/angresserandonneurs>



Escrime

Sport de combat ancestral connu de tous, l'escrime est aussi un sport olympique méconnu surprenant et ludique pour les plus petits comme pour les plus grands.

Pratiquer l'escrime c'est découvrir un sport exigeant mais accessible à tous où la force physique n'est pas un critère pour réussir. Sur un plan personnel, la stratégie, la maîtrise des émotions et l'affirmation de soi sont des qualités qu'une pratique régulière de l'escrime vous apportera.

Le club Côte Sud Escrime 40 fondé en 2013 propose des entraînements à l'escrime sportive et artistique à la salle des fêtes d'Angresse tous les mardis à partir de 17h30 et à la salle du trinquet de

Soorts les lundis et vendredis à partir de 17h30. N'hésitez pas à nous contacter pour un essai : 07 70 00 45 70 ou escrime40@gmail.com.

Rejoignez-nous sur Facebook !
<https://www.facebook.com/cse40/>





Judo

Le Judo, une inspiration de la nature

En observant les branches chargées de neige et voyant les plus grosses casser sous le poids de l'agresseur naturel et les plus souples s'en débarrasser en pliant, un moine japonais fit le constat suivant : le souple peut vaincre le fort.

S'inspirant de cette observation et des techniques de combat des samouraïs, **Jigoro Kano** posa en 1882 les principes fondateurs d'une nouvelle discipline : le Judo, littéralement « voie de la souplesse ».

En proposant un développement physique, moral et spirituel, le Judo permet à ceux qui le pratiquent, de s'épanouir en harmonie avec eux-mêmes et surtout avec les autres.

Le Judo véhicule des valeurs fondamentales qui s'imbriquent les unes dans les autres pour édifier une formation morale. Le respect de ce code est la condition première, la base de la pratique du Judo. Dans sa pratique le judoka est à la recherche du meilleur emploi de l'énergie physique et mentale. Ce principe suggère l'application à tout problème de la solution la plus pertinente : agir juste au bon moment, utiliser la force et les intentions du partenaire contre lui-même. Il incite à une recherche constante et dynamique de perfection. En Judo, les progrès individuels passent par l'entraide et par l'union de notre force et de celle des autres.

La présence du partenaire, du groupe est nécessaire et bénéfique à la progression de chacun.

Au dojo d'Angresse, pour les jeunes nés entre 2004 et 2013 on peut bien évidemment pratiquer le judo et les adultes le taïso (Gymnastique japonaise). Pour les plus âgés, les cours de judo et de ju jitsu (self défense) ont lieu au dojo de Capbreton.

Deux professeurs diplômés d'état encadrent cet enseignement.

Dominique Juan, qui a obtenu le grade de ceinture noire 6ème dan en 2008 et qui fait partie de l'élite du judo Aquitain, assure les cours des adultes. **Cédric Casanova**, ceinture noire 2ème dan s'occupe plus particulièrement des cours pour les plus jeunes.

Parmi les manifestations prévues on retiendra la participation au Téléthon et la compétition interne de judo pour les enfants avec passage du père Noël.

Le Judo Shiaï Club vous attend sur le tapis et prend des inscriptions tout au long de l'année.

Pour tout renseignement vous pouvez nous retrouver au dojo ou nous contacter directement.

– Tel 06 63 07 32 40 – Site Internet <http://judocapbreton.com> où vous trouverez toutes les informations.



Folklore Basco Landais

Le groupe basco-landais vous connaissez ? Bien sûr que oui puisque vous avez pu nous voir danser les mutxicos aux fêtes d'Angresse durant l'apéritif. Ceci dans une ambiance chaleureuse car c'est une joie de danser ensemble.

Nous vous invitons ainsi que vos enfants à venir nous rejoindre et pourquoi pas vous inscrire pour venir apprendre les mutxicos le mercredi après-midi ou les échasses le vendredi soir !



Vous pouvez nous joindre au :
Tél. 06 88 47 72 40

Angresse Sports Pelote Basque

Ecole de pelote :

Notre projet prioritaire pour l'année 2018, c'est de relancer, redynamiser et transmettre notre passion auprès des enfants. Ce sont eux qui feront vivre la pelote après nous ... Comme disent les anciens, c'est la relève



Educateur : Laurent PIQUET

Plusieurs fois champions des Landes, de France et entraîneur national de l'équipe de France, les entrainera pour devenir eux aussi des champions d'une spécialité sportive étonnante et spectaculaire.

Les entrainements se font le mardi de 16h30 à 20h00 et le jeudi de 16h30 à 20h00. Pour plus de renseignements au 06.03.53.18.60 (Laurent Piquet)

Les entrainements se feront en partie sur le fronton d'ANGRESSE, et au mur à gauche de Benesse-Maremne en attendant le nôtre, qui devrait voir le jour en 2020.

Compétitions résultats 2017 :

Léo Goncalves a été **vice-champion des Landes**, pala balle vive mur à gauche en tête à tête ; **vice-champion des Landes** place libre ; **demi-finaliste** en championnat de France avec un partenaire de Benesse Maremne.

Lucas Peixoto et Mattin Luquet ont été jusqu'en **1/8 ème de finale du championnat des Landes** Pala, place libre.

Paul Nivaut a été jusqu'en **1/8 de finale du championnat des Landes** Pala place libre.

Thomas CAPDO a été **finaliste championnat des Landes junior** baline mur à gauche

Félicitations à nos jeunes pelotaris !!! Nous leur souhaitons de continuer à s'amuser et à porter fièrement nos couleurs.

Objectifs :

- Faire connaître la pelote aux jeunes dès l'âge de 6 ans
 - Avoir d'autres éducateurs pour mettre en place des entrainements, le samedi et mercredi (si le cœur vous en dit, vous serez les bienvenus).
 - Investir dans du matériel
 - Faire des petits tournois accompagnés de petits goûter (Après l'effort, le réconfort...)
- Notre souhait serait que nous arrivions à développer chez nos jeunes :
- L'esprit sportif (compétition, loisir)
 - L'envie de participer à la vie de leur association.
 - Les valeurs de l'amitié et de la solidarité sur et à côté du fronton.

La section pitchouns est actuellement en veille, grâce à l'excellent travail de notre éducateur Laurent Piquet, certain de nos petits ont rejoint les plus grands.

Si des parents sont intéressés pour les inscriptions de leurs futures graines de champions, ou tout simplement s'amuser et créer une belle amitié, vous pouvez téléphoner à **Gisou au 06.08.36.32.14** ou à **Laurent PIQUET au 06.03.53.18.60**.

Adresse, défi, dépassement de soi, vitesse, précision, agilité, s'allieront aux plaisirs d'un club performant, aux nombreux titres de champions... A bientôt d'avoir le plaisir de vous voir sur la cancha.

Notre Bureau est constitué de : **Président : CANALIS Denis / Vice-président : BRUN Patrick / Trésorière : MORICHERE Gisou / Secrétaire : MARTINS Guillaume**



Membres : **MARTINS Ilidio, CARRERE Rémy, BERROYER Richard, BOULON Mathieu, BOULON Nicolas, LAGOUTTE Geofroy, LAGOUTTE Yohan, CANALIS kévin.**

Résultats des compétitions 2017 :

Plusieurs titres ont marqué cette année qui a été forte en émotion et nous fait entrevoir un avenir très prometteur pour le club :

Thomas Capdo et Guillaume Martins :
■ **Champions des Landes 2 ème série** trinquet Baline

Thomas Capdo et Robin Pinzio :
■ **Vice-Champions des Landes** trinquet Baline

Guillaume Martins et Kévin Canalis :
■ **Champions des Landes 3 ème série** place libre pala gomme pleine.

Nicolas Boulon et Rémy Carrère :
■ **Champions de France national B** mur à gauche paleta cuir.

Félicitations à nos champions et vice-champions III
Pour nos 2 féminines :

Christine Lassus et Ghislaine Lassus ont participé au

■ **Championnat des Landes** mur à gauche et trinquet Baline,

■ **Championnat des Landes** trinquet, elles sont arrivées en **1/4 de finale**.

Nous vous félicitons pour avoir défendu fièrement les couleurs du club d'Angresse.

Nous ne sommes pas uniquement à la recherche de titre, le principal c'est de prendre du plaisir, de créer des liens d'amitié, de développer et faire connaître notre passion du plus jeune au plus ancien, filles, garçons. Venez nombreux le club de pelote vous attend pour vous faire vivre ou découvrir la pelote Basque.



Objectifs pour l'année 2018

Solliciter les filles et garçons de 6 à ... Ans à venir nous rejoindre dans cette merveilleuse aventure sportive.

- Plus d'entraînements sur le fronton d'Angresse
- Faire connaître la pelote par le biais de manifestation.
- Concours de belote au restaurant Les platanes le 24 février 2018
- Vide grenier le 10 juin 2018
- Tournoi intercommunal date à définir
- Fête de la pelote 15 septembre 2018
- Loto 10 novembre 2018

Le club remercie la municipalité pour



son aide, son écoute et sa volonté pour faire avancer notre club ; Régis DARRORT et tous ceux qui ont œuvré à faire vivre notre passion et qui ont pris une retraite pelotari bien méritée ; nos nombreux partenaires qui nous aident financièrement ou par l'offrande de lots divers. ; les clubs de Benesse-Maremne et de Seignosse pour la mise à disposition des installations pour nos

jeunes ; toutes les personnes qui répondent présentes lors de nos manifestations

A bientôt en tant que joueur ou spectateur vous serez tous les bienvenus.

Le club de Pelote d'ANGRESSE vous souhaite une bonne et heureuse année 2018

Les Poupons d'Angresse

Une nouvelle association a vu le jour fin 2017 «Les Poupons d'Angresse». Elle regroupe les assistantes maternelles agréées de notre commune. Nous sommes 15 en activités sur Angresse



et nous sommes pour le moment 7 adhérentes à l'association.

La mairie a mis à notre disposition une salle toute neuve qui se situe dans le nouveau groupe scolaire, avec des sanitaires adaptés aux tous petits. Elle nous a également équipé cette salle de tables, de chaises, de tapis de puériculture et nous a aussi doté d'une subvention de fonctionnement.

Cette association avec cette salle a pour but de regrouper le matin par roulement en dehors du Relais d'Assistants Maternelles, les nounous de la commune afin de faire des activités (de motricité, manuelles, culturelles, sensorielles et de découvertes) avec les enfants qu'elles ont en garde.

La PMI (Protection Maternelle et Infantile) nous autorise à venir dans ce lieu du lundi au vendredi durant les vacances scolaires, et du lundi au jeudi pendant la période scolaire car le vendredi nous nous rendons au RAM à Soorts-Hossegor.

L'association est représentée en co-présidence par Madame Patricia Hourdillé et Madame Virginie Jungen, au secrétariat par Madame Sabine Brun et à la trésorerie par Madame Sylvie Dupin.

Le Bureau Les Poupons d'Angresse

Sauvons nos Barthes

Les Barthes : un véritable massacre écologique ?

Pour mieux les exploiter, les Barthes ont été largement aménagées par l'homme dès le XVII^{ème} siècle. La biodiversité de ces vastes zones humides est aujourd'hui gravement menacée par l'absence de tout entretien des réseaux de drainage, conduisant à une inondation quasi permanente. Il est alarmant de constater :

- Le développement d'espèces exogènes comme la jussie.
- L'abandon des pratiques adaptées : disparition des prairies par arrêt contraint et subit du pâturage.
- La dégradation de la flore et de la faune.

Les Barthes situées entre les communes d'Angresse et Bénesse-Maremne, appelées « Barthes du Monbardon et du moulin de Lamothe » sont-elles vouées à devenir un marécage insalubre ?

Un petit groupe d'usagers, de propriétaires et d'amoureux de la nature s'est mobilisé pour réfléchir au devenir des Barthes et participer à leur sauvegarde.

Qui sommes-nous ?

- Des agriculteurs qui ne peuvent plus y mettre leurs vaches ni entretenir les prairies.
- Des usagers et amoureux des Barthes qui ne peuvent pratiquement plus s'y aventurer.
- Des propriétaires qui voient mourir leurs arbres par secteurs entiers.

Que constatons-nous ?

- Les pâturages sont devenus des champs de vase où seule la jussie prolifère.
- Les ragondins en sont devenus les occupants privilégiés : risque sanitaire.
- Danger aussi pour les enfants des lotissements en lisière et les usagers du chemin de randonnée.
- Quant aux arbres en périphérie, acacias, aulnes, charmes, chênes pédonculés, peupliers, platanes : un carnage.

Comment était-ce il y a 15 ans ?

Rappelez-vous il y a 15 ans, ces Barthes avaient fière allure et il faisait bon s'y promener, chasser, pêcher.

Que s'est-il passé depuis ?

Depuis 15 ans, aucune action notable n'y a été entreprise. Les Barthes ont été sacrifiées, le Monbardon aussi.

Notre réponse : l'Association « SAUVONS NOS BARTHES »

L'assemblée générale constitutive de l'association s'est déroulée le mardi 06 février 2018 en mairie d'Angresse en présence de Mr Arnaud PINATEL, Maire, et de Mr Philippe SARDELUC premier Adjoint ; elle a accueilli un public venu nombreux.

Au cours de la réunion, les statuts de l'association et le règlement intérieur ont été approuvés par l'ensemble des soixante-huit participants et les quinze membres qui composeront le conseil d'administration ont été élus à l'unanimité :

BRUN Philippe - DARAGNES Eric - DUCAM Christian - DUFAU Jérôme - DUSIN Jean François - GEMAIN Georges - GEMAIN Lucie - HICAUBER Jean Pierre - LEMONNIER Catherine - LESBATS Frédérique - LINARD Sophie - MARMANDE

Jean - MINJON Jean Pierre - PARACHOU Jean François - VILLENAVE Jean François.

A l'occasion de cette réunion est intervenu M. LEBRUN de VINCI Autoroutes, dont le bureau d'études a constitué un dossier technique sur l'évolution de nos Barthes avec recherche de solutions. La restauration de nos Barthes pourrait faire l'objet d'une compensation écologique suite aux travaux autoroutiers.

Un amoureux de la nature nous interpellait lors d'une rencontre par ces propos à méditer :

« LA TERRE NOUS DONNE LA VIE ; SI NOUS ABANDONNONS LA TERRE, NOUS ABANDONNONS LA VIE ».

L'association a déjà enregistré cent-cinquante-deux adhérents mais nous devons montrer que nous sommes encore plus nombreux à désirer que soit mis fin à ce massacre écologique : ensemble nous serons plus forts.

Consultez notre site <https://www.sauvonsnosbarthes.fr> et venez nous rejoindre en nous envoyant un mail à l'adresse suivante : contact@sauvonsnosbarthes.fr





Tennis Club

Le club de tennis d'Angresse entre dans une nouvelle ère : pourvu maintenant d'installations optimales grâce à la construction du tennis couvert, du club house et l'aménagement des abords, il doit en tirer le meilleur parti et se permettre de nouvelles ambitions.

Les effectifs sont déjà conséquents et adaptés au nombre de courts dont nous disposons désormais : actuellement plus de 100 membres, environ 70 enfants, 35 adultes ; la moyenne d'âge se situe autour de 20 ans.

Sylvie, notre monitrice, ancienne numéro 10 française, assure les cours de l'école de tennis, aidée par Anne-Marie, depuis peu titulaire du diplôme d'aide moniteur tennis (AMT CQP).

Les finances du club sont assurées par :

- les cotisations des adhérents : 70 € pour les enfants / 100 € adultes
- les subventions de la Mairie, du Département et de la Communauté de communes,
- les manifestations auxquelles participe le club (braderie de pâques, fête du tennis, etc..)



Il faut d'ailleurs souligner qu'à cette occasion nous avons assisté à de beaux gestes de solidarité et d'amitié inter associations : le club de VTT qui laisse sa place à la Braderie et Denis et Fred qui viennent quand même nous aider, ou la Gym, en la personne de Dominique, qui avant de se dissoudre, nous abandonne sa participation dans les résultats de la Braderie. Merci à eux, on s'en souviendra.

- Depuis quelques temps, un effort particulier a été mis sur la recherche de sponsors ; ils sont maintenant plus de 15 à nous aider et donc à permettre aux enfants de disposer chaque année de plus d'heures de cours.

Nous espérons développer la participation aux diverses compétitions, notamment par équipe :

Actuellement nous sommes seulement engagés en coupe d'automne et de printemps pour les hommes et en championnat des Landes pour les jeunes filles.

Nous comptons sur l'attrait de nos installations et l'ambiance amicale qui règne au sein du club pour attirer à nous de nouveaux joueurs et joueuses, peut être d'un meilleur niveau que le notre, afin de créer d'autres équipes et nous tirer vers le haut.

Le bureau des dirigeants jusqu'ici composé de Jean-Michel DAGNAN, Thierry POMMIERS, Philippe JUNGEN, Christophe CHESNEAU, Vincent DOUSSI, Fred BERTIN, vient d'être renforcé par Dominique DEVAUD et Céline BESSIN, qui apporteront de nouvelles compétences et leur

sensibilité féminine.

Nous devons dès maintenant nous mettre en ordre de marche à l'approche du tournoi d'été que nous organisons pour la première fois.

Il aura lieu du 25 juillet au 4 août prochain, avec Denis Vincent pour Juge Arbitre, et s'adressera, pour la première édition, aux enfants et adultes jusqu'à la fin de la 3ème série (15/1).



Nous faisons appel à tous les volontaires qui voudront bien nous aider à recevoir les joueurs, les appeler au téléphone, tenir la table de marque, s'occuper de la restauration et du bar. Il suffit pour cela de nous laisser un message sur notre boîte : tennis.angresse@sfr.fr ; on pourra également suivre les infos sur notre site : tennis.angresse.fr.

D'ici là et dès les premiers beaux jours aura lieu l'inauguration de la salle ; nous mettrons tout en œuvre pour la fête soit belle.

A bientôt sur les courts et autour.

Le bureau du TCA

Les Tréteaux de l'Adour

L'association, « les Tréteaux du Vieil Adour » de Capbreton existe depuis 22 ans, c'est vous dire si « elle a roulé sa bosse » comme on dit !

Aujourd'hui, avec une cinquantaine d'adhérents, l'association est plus que jamais en plein développement, dynamique, et des projets pleins la tête.

En partenariat avec la compagnie du théâtre des chimères, nous proposons un atelier enfant de 7 à 10 ans à Angresse, un atelier préado de 11 à 15 ans sur Capbreton et 2 ateliers adultes à Capbreton.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter par mail : treteauxvieiladour@orange.fr ou par téléphone au **06 31 64 62 13**.

Vous pouvez aussi venir visiter notre page facebook : [@treteauxvieiladour](https://www.facebook.com/treteauxvieiladour).

Merci

Pour les tréteaux, Myriam Charrier

Yoga

L'association Welc'Om Yoga est présente sur Angresse depuis 2015. Élodie vous propose des cours de Yoga à la portée de tous. Un Yoga s'adaptant à chacun, quel que soit votre âge.

Vous souhaitez mobiliser ou remobiliser votre corps en toute sécurité, vous souhaitez vous détendre, retrouver calme et sérénité, venez nous rejoindre! Nous vous accueillons en toute simplicité, même en cours d'année.

Cours tous les mardis de 19h30 à 20h30 à la salle Amaniou (1er étage).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas nous contacter au **06.81.10.35.25** ou par mail : **welcomyoga@hotmail.com**.

Tél. **06 88 47 72 40**



Les arts d'Angresse

L'association fête ses un an. Elle propose aux adolescents et adultes des cours de dessin, aquarelle, acrylique et huile, les lundis et jeudis.

Depuis septembre elle a ouvert le mercredi après-midi de 13h30 à 15h un cours pour les enfants du primaire.

Fin mai, lors de l'exposition dans la salle des fêtes vous pourrez vous rendre compte des travaux réalisés par nos membres.

Nicole Colchen

Les Copains d'Abord VTT



Le club organise chaque dimanche matin une sortie locale en VTT de 2 à 3 heures. Le départ est donné à 9h00 sur le parking de la mairie.

Le nombre de participants à ces sorties est variable selon les activités de chacun et de l'état de forme relatif à l'activité noctambule de la veille. Ouvert à toutes et à tous, le but de ces sorties est de se faire plaisir en pleine nature environnante, le tout dans la bonne humeur. Aucune notion de compétition ne nous habite.

Pour tous renseignements :
lescopainsdabordvtt@sfr.fr
ou **06-15-40-89-08**



VTT électrique, pour qui, pour quoi faire ?

Les VTT électriques font partie des déclinaisons motorisées de vélo électrique les plus récentes. Les modèles de dernière génération sont particulièrement performants et permettent d'expérimenter d'excellentes sensations lorsque l'on évolue sur les terrains les plus difficiles. Celles et ceux qui sont à la recherche d'un vélo leur

permettant de pratiquer la randonnée sportive dans les meilleures conditions se tournent vers un choix évident : celui du VTT (vélo tout terrain). Comme son nom l'indique, ce type de vélo offre la possibilité de rouler sur toutes sortes de terrains, notamment les plus accidentés. Adapté aux circuits traversant les sous-bois et aux paysages montagneux. Le VTT s'adresse donc aux utilisateurs les plus sportifs, ceux qui sont prêts à fournir de gros efforts et à supporter les chocs. Dans sa déclinaison dotée d'une assistance électrique, il procure les sensations uniques que confère ce type de deux-roues, tout en sollicitant beaucoup moins l'organisme du cycliste. L'assistance que fournit le moteur du VTT électrique s'avère très précieuse, notamment lors des montées, sur les obstacles importants à franchir et sur les longues distances. Fort d'une autonomie appréciable permise par sa batterie, le VTT électrique présente un avantage non négligeable lorsque l'on affectionne les randonnées sportives ; il permet, en effet, de faire en sorte que celles-ci soient plus longues, puisque l'on peut couvrir davantage de distance sans s'épuiser. Un atout d'une grande importance, surtout lorsque l'on n'est pas au top de sa forme, mais que l'on souhaiterait malgré tout prolonger l'expérience, tout en ayant la possibilité de découvrir plus de sites et de se procurer du plaisir. Cela n'empêche pas de fournir des efforts car le VTT électrique n'est pas une mobylette, il faut pédaler comme sur tous les vélos pour avancer.





Interview d'un Angressois parti visiter le Québec à vélo

Jean Minster, tu habites à Angresse depuis 15 ans, et tu fais partie de l'association de VTT « Les Copains d'abord ».

Cette année, tu as réalisé un de tes rêves: un périple au Québec en vélo. Comment t'es venue cette idée ?

J'avais comme projet de partir voyager au Canada, au Québec plus particulièrement pendant plusieurs semaines et le vélo s'est imposé comme une évidence car il m'a permis de profiter pleinement des paysages qui s'offraient à moi et de m'adonner en même temps à ma passion.

Tu peux en quelques mots nous raconter ton voyage ?

Pendant 88 jours j'ai sillonné la belle province à la force des mollets, traversé des grandes villes comme des plaines désertiques, longé des lacs et des autoroutes, visité des musées, des parcs nationaux, logé en tente et en auberges, fait de belles rencontres et j'ai même pu assister à une étape de la coupe du monde de vtt.

En tout tu as parcouru combien de km sur ta monture ?

Presque 4000 km au total avec en moyenne 60 km par jour sur la « Route Verte », un réseau cyclable balisé qui permet de découvrir le Québec à vélo.

D'ailleurs, tu peux nous parler de ce vélo un peu particulier ?

C'est un modèle unique que j'ai entièrement monté moi-même (je suis mécanicien vélo) pour qu'il puisse tenir le coup lors du voyage et sur lequel je pouvais venir y fixer mes 25 kilos de bagages et avec une position confortable pour me permettre de pouvoir pédaler sur de grandes distances.

Gardes-tu un bon souvenir de ce pays et de ses habitants ?

Le voyage s'est déroulé sans encombre, juste une crevaison à déplorer mais rien de bien méchant. Sinon les québécois sont des gens très accueillants bien que le mode de vie nord américain soit un peu différent du nôtre et que les conditions climatiques n'aient pas vraiment été optimales durant mon périple.

Tu envisages déjà de repartir ?

Pas de nouveau projet en vue pour le moment mais j'envisage d'emprunter la Vélodyssée ou la Scandibérique au printemps le temps d'un week-end ou de quelques jours de congés.

Et pour les curieux :

www.facebook.com/lequebecavelo/
www.instagram.com/lequebecavelo/



Numéros utiles

■ Accueil de Loisirs

Tél. 05 58 43 97 09
Mail : alsh@angresse.fr

■ Conciliateur de justice

Tél. 05 58 41 50 11
Mairie de Soustons

■ Assistants sociaux

Tél. 05 58 72 28 11
Centre médico-social de Capbreton

■ La Poste d'Angresse

Tél. 05 53 43 64 00
Ouverture du lundi au vendredi de
13h30 à 16h,
le samedi de 9h00 à 11h30

■ Gendarmerie 17

531 av. Charles de Gaulle
Seignosse

■ Pompiers 18

Route d'Angresse - Capbreton

■ SAMU 15 ou 112

■ Taxi médicaments

Tél. 05 58 43 51 94

■ Déchetterie

Tél. 05 58 43 92 79
Route de Seignosse - Soorts-Hossegor
Horaires du lundi au samedi :
Hiver : 8h - 12h et 13h15 - 18h
Été : 8h30 - 12h et 13h15 - 18h30
Dimanche et jours fériés :
13h15 - 18h30
Fermée le 1er mai, le 25 décembre
et le 1er janvier

■ **TV LANDES** pour voir ou revoir l'actualité sur notre Commune et dans les Landes <http://tvlandes-replay.fr/>

Etat civil 2017



Naissances :

- NAZELLI Jehan 27/01
- BOULON Jade 07/02
- CAUDAN Axel, Pierre 05/03
- LESPINASSE Arthur, Robin, Marcel 06/03
- LOIZEAU TENIER Lina 13/04
- BORDESSOULLES Giuliann 23/05
- CIBÉ Anaïs 07/07
- GUYOT DIEULAFAIT Thelma 02/08
- GRACIA Ainhoa 09/08
- MANTEAU Mya, Angèle, Gisèle 19/09
- MAQUAIRE Léo, Marley 10/10
- CHRETIEN Baptiste, Maël, Matthieu 12/10
- PÉRISSÉ Hector, Gustave, Gilbert 03/11
- GUÉRIN Zoé, Marie, Isabelle 14/11
- VERGNAUD Lou, Isabelle, Patricia 12/12
- GOASDOUÉ Isaac 14/12



Mariages :

- ROYER Olivier, Daniel, Lionel et SPAGNA Nathalie, Pascale, Christiane 11/02
- DAUNESSE David, Patrick et ENERIZ Julie 03/06
- REGINI Julien, Pierre, Vincent et DUHURCQ Stéphanie 10/06
- RUDA Frédéric, François, Claude et MERCADIER Cécile, Gisèle, Marie 19/06
- BORRAS Grégory, Jean-Claude et NOVIO Valérie, Christine 26/08
- ETCHEVERRY Gérard, René et CAMY-SARTHY Élodie 08/09
- FAYET Nicolas et BERNERE Margaux 30/09



Décès :

- DUFAU André 20/02
87 ans
- ROCHER Bernard 05/03
85 ans
- DEHAN Théodore 22/03
96 ans
- SAUMONT Théodore 22/03
96 ans
- BACH Daniel 30/03
85 ans
- CUBILIER Corinne 07/04
51 ans
- VERZAROLI Jean-Baptiste 05/05
76 ans
- LASSUS Bernard 18/08
79 ans
- SCHMIEDT Louis 28/08
88 ans
- FERREIRA BARBOSA Francisco 14/09
85 ans
- MÜLLER épouse HORSCH Sonja 24/09
83 ans
- RECALT Pierre 29/10
81 ans
- LE FLOCH Rémy 15/12
71 ans
- JOLY Jean-Claude 21/12
77 ans

Manifestations en 2018

- **26 janvier**
Vœux de la Mairie
- **03 et 04 février**
Théâtre
(Dimanche et Compagnie)
- **17 février**
Repas ACCA (sanglier)
- **10 mars**
Carnaval de l'AAPE
- **17 mars**
Soirée bière du Comité des Fêtes
- **24 mars**
Soirée poker
- **1er mai**
Vide grenier (AAPE)
- **5 mai**
Soirée poker
- **25, 26 mai**
Expo peinture
- **10 juin**
Vide grenier (pelote)
- **23 juin**
Fête de la musique
- **29 juin**
Kermesse de l'école
- **13, 14, 15 juillet**
Fêtes locales
- **4 août**
Repas du tennis
- **8 septembre**
Forum des associations + Fêtes du sport
- **15 septembre**
Repas pelote
- **6 octobre**
Braderie ADAMAID
- **13 octobre**
Soirée poker
- **20 octobre**
Loto des 3A
- **10 novembre**
Loto pelote
- **17 novembre**
Braderie ADAMAID
- **24 novembre**
Soirée poker (dons au Téléthon)
- **07 décembre**
Téléthon
- **08 décembre**
Noël ADAMAID
- **15 décembre**
Noël AAPE + Mairie

Les services sur notre Commune

Pour les 0 – 3 ans,

une quinzaine d'assistantes maternelles agréées exercent sur Angresse. Vous trouverez la liste de ces professionnelles sur le site Internet du Conseil Général <http://www.landes.org/assistantes-maternelles-agreees>

Pour les enfants scolarisés (qui auront 3 ans avant le 31/12), un service d'accueil avant et après la classe est ouvert dans l'enceinte du groupe scolaire Jean Caze-nave, dès 7h30 et jusqu'à 19 heures. Des repas préparés par le Pôle Culinaire à Seignosse permettent aux enfants de déjeuner sur place. L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est ouvert tous les mercredis, et pendant les vacances (sauf Noël et dernière semaine d'août) ;

Pour les collégiens et les lycéens, deux arrêts de bus - place de la Pépinière et à La Marquèze - Le matin, bus pour le ly-

cée de Tyrosse vers 7h30, retour 18h10 et bus pour les collèges de Capbreton et de Tyrosse vers 8h00 avec un retour vers 17h20 (horaires disponibles sur le site de la RDTL <http://www.rdtl.fr/>).

Pour les personnes âgées, handicapées ou de retour d'hospitalisation, sachez qu'il est possible de faire livrer des repas préparés par le Pôle Culinaire. Nous avons également un service de taxi-médicaments pour les Angressois qui ne peuvent se déplacer jusqu'à la pharmacie. Une prestation de téléalarme peut également être mise en place pour les personnes isolées ;

Pour tous : Transport en commun Yégo : Arrêts ZA du Tuquet et à proximité de la Mairie.

Renseignements Maccs 05 58 77 23 23 ou <http://www.mobi-macs.org/>

Un service gratuit de mise à disposition d'une benne pour déchets verts est instauré sur notre Commune.

Chaque semaine, un quartier différent en bénéficie avec l'installation de la benne le vendredi et retrait le lundi.

ATTENTION : seuls les déchets verts issus de vos jardins sont acceptés dans cette benne. Dans le cas contraire, il sera immédiatement mis fin au service

Dates et lieux de servitude diffusés par Angresse info et affichés en Mairie.

Petit rappel règlementaire et législatif

Afin de respecter nos voisins, veillons à :

- Utiliser les engins bruyants (tondeuses, tailles haies, tronçonneuses, et tous engins à moteur)
- les jours ouvrables entre 8h30 et 12h00, ou 14h00 et 19h30
- les samedis entre 9h00 et 12h00 ou 15h00 et 19h00
- les dimanches et jours fériés entre 10h00 et 12h00.
- Ne pas laisser nos végétaux envahir le voisinage en coupant par exemple nos haies à 2 mètres de hauteur et au

ras du domaine public.

- Apporter nos déchets de jardinage, ou de chantier à la déchetterie, ainsi que tout objet encombrant ne pouvant être jeté dans les containers. Les agents du Sitcom vident les containers, mais ne ramassent pas les déchets posés à côté ;
- Ne pas brûler les déchets, y compris végétaux.
- Ne pas laisser son chien errer sur la voie publique ;
- Ramasser les déjections canines de son animal ;

■ Eviter le Tapage Nocturne trop fréquent

■ Stationner sur les aires prévues à cet effet et éviter d'utiliser les trottoirs comme place de parking.

Les voies douces sont destinées aux piétons, aux vélos, aux poussettes, aux personnes à mobilité réduite. Ce ne sont pas des places de stationnement.

Merci de respecter ces voies et leurs usagers.

Urbanisme

Notre cadre de vie

L'ensemble du Conseil municipal voulait profiter de ce bulletin municipal pour vous sensibiliser sur une pratique qui pourrait mettre à mal notre cadre de vie et qui contrevient à nos règles d'urbanisme : nous voyons de plus en plus de clôtures entre les propriétés privées et l'espace public réalisées de manière anarchiques : en bois, en canisses, en béton, en tissu... elles mesurent parfois plus de 2 mètres de haut, occultent totalement la vue et surtout sont réalisées dans des matériaux ne résistant pas au temps ou aux intempéries.

Pour le dire de manière simple, elles sont disgracieuses et ne mettent pas en valeur le bâti, les espaces communs et notre cadre de vie. C'est dommage car tous les efforts que nous réalisons pour avoir des espaces publics propres et agréables risquent d'être annihilés par cette pratique.

Les règles concernant la nature des clôtures, leur hauteur ou leur aspect extérieur sont définies par le Plan Local d'Urbanisme (accessible sur le site de la Commune). Le règlement existant donne satisfaction lorsqu'il est respecté. Nous

allons dans les semaines qui viennent réaliser un inventaire et essayer de trouver les solutions qui garantissent une bonne insertion des clôtures dans l'espace public tout en préservant l'intimité de chacun.

Et toujours dans l'objectif d'embellir notre village, pour que nous en soyons fiers et que nous nous y sentions bien, respectons les espaces verts. Nos agents s'appliquent à tondre, planter, entretenir. Veillons à stationner nos véhicules sur les places qui leur sont réservées.

Pacte civil de solidarité (Pacs) et Cartes Nationales d'Identité

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des PACS ne se fait plus auprès du tribunal d'instance, mais auprès de l'officier d'état civil en mairie.

La Mairie d'Angresse n'est plus habilitée à recueillir les demandes de Cartes Nationales d'identité.

Toutes les informations sur : www.angresse.fr

Mairie

183 av. de la Mairie
40150 ANGRESSE

Tél. **05 58 43 51 94**

Fax : **05 58 43 92 63**

Mail : **mairie@angresse.fr**

Site Internet : **www.angresse.fr**

Pour recevoir la lettre d'information,
venez inscrire votre adresse mail
à la mairie.

Secrétariat ouvert :

Lundi - Mardi - Jeudi :

8h30 à 12h et 13h30 à 18h

Vendredi : 8h30 à 12h

et 13h30 à 17h

**SAUTE
MOUTON**



Sauter mains jointes
par dessus le plot
jambes écartées


ANGRESSE